

Étanchéité PVC apparente

Retenue temporaire des eaux pluviales



ÉLÉMENT PORTEUR EN MAÇONNERIE

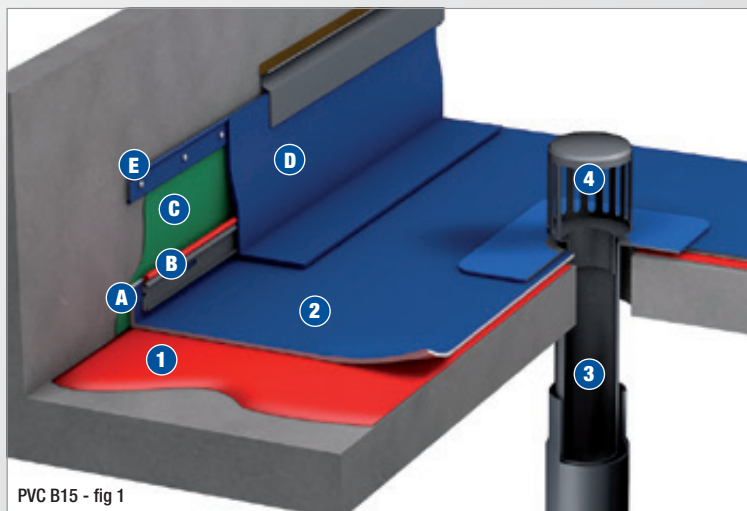
PENTE NULLE CONFORME AU DTU 43.1, sans isolant thermique

MEMBRANE EN ADHÉRENCE TOTALE PAR COLLAGE

FLAGON® SFC à sous-face feutrée

COMPLEXE

- FLEXOCOL A89
- FLAGON® SFC



PVC B15 - fig 1

Partie courante

- 1 FLEXOCOL A89
- 2 FLAGON® SFC
- 3 Naissance FLAG DEPCO EP PVC sur FLAGON® SFC
- 4 Dispositif de régulation des eaux pluviales

Relevés

- A Remontée du FLAGON® SFC
- B FLAGORAIL + FLAGOFIL PVC
- C FLEXOCOL V
- D FLAGON® SV END en relevé
- E Solin colaminé FLAGON® PVC

technique

ÉLÉMENT PORTEUR

- En maçonnerie conforme aux normes NF P 10-203 (DTU 20.12).
- Tenir compte de la surcharge d'eau temporaire.

ÉTANCHÉITÉ

En partie courante, la membrane FLAGON® SFC - mise en œuvre en adhérence - est toujours remontée de quelques centimètres sur les reliefs et est fixée en périphérie de la toiture et de toutes émergences par FLAGORAIL + FLAGOFIL PVC.

La colle FLEXOCOL A89 est étalée en plein à la raclette en caoutchouc, en simple encollage à raison de 0,4 à 1 Kg/m² en fonction de la nature du support.

Le recouvrement longitudinal est défini par la bande de membrane non feutrée en sous face. Le recouvrement transversal est réalisé par rapprochement « tête-à-tête » des lés et un pontage est effectué avec une bande de FLAGON® SV END de largeur 12 cm minimum soudée de part et d'autre.

Les relevés (de hauteur > 25 cm) sont réalisés en membrane FLAGON® SV END soudée sur un profil en tôle colaminée fixé à raison de 4 fixations/m.

Système bénéficiant de documents techniques.

ZONE TECHNIQUE

Non admise sur ce type de terrasse.

CHEMIN DE CIRCULATION

Mettre en œuvre une membrane structurée en surface de type FLAGON® WALKWAY PVC soudée en lisière sur la membrane FLAGON® SFC.

ÉVACUATION PERMANENTE

Les caractéristiques doivent être indiquées dans les DPM. Une des solutions consiste à créer des entailles de forme rectangulaire sur une pièce emboîtée sur l'EP. Les entailles sont définies par un calcul de débit d'eau à réaliser par un bureau d'étude spécialisé (hors lot Étanchéité).

Ce calcul nécessite les éléments suivants :

- Surface et nombre d'EP par terrasse
- Définition du type d'orage (intensité, période de retour)
- Débit maximal souhaité

Le principe du mode de calcul est repris dans le guide à l'intention du maître d'ouvrage (fascicule de documentation / partie 3 de la NFP 84-204 - DTU 43.1).

CLASSEMENT INCENDIE

Pour un ouvrage exigeant un classement incendie vis-à-vis du feu provenant de l'extérieur, consulter le Pôle Technique SOPREMA.

conseils

- La présence d'eau peut présenter des désagréments esthétiques sur la toiture qui peuvent être atténués par un entretien régulier.
- Attention : les terrasses non isolées sont limitées par le DTU 20.12.



Service Communication - Juillet 2014 - DC-14/130_FR

FLAG
by **SOPREMA**

SOPREMA
14, rue de Saint Nazaire - CS 60121
67025 STRASBOURG Cedex - France
Tél. : +33 (0)3 88 79 84 00 - Fax : +33 (0)3 88 79 84 01
E-mail : contact@soprema.fr - www.soprema.fr